



Appui au Développement Intégral
et à la Solidarité sur les Collines
BP 2695 Bujumbura Burundi
Tél. (00 257) 22 25 75 20 /// 22 25 93 38
E-mail : info@adisco.org - www.adisco.org



LA VOIX DES COLLINES

Trimestriel d'information, de formation et d'action du monde rural

N° 19-20 Janvier-Juin 2019



**LE CONSOMMER LOCAL, UN
PASSAGE OBLIGE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU MILIEU
RURAL AU BURUNDI**



Sommaire

Editorial.....	3
Le consommer local, un passage obligé pour le développement du milieu rural au burundi.....	7
Le consommer local, c'est quoi ?.....	7
Acquérir des certificats de transformation : un casse-tête pour les petits entrepreneurs.....	14
Diffusion de la charte ECOSOL.....	15
Le népotisme, un des blocages pour la participation effective des jeunes dans les processus électoraux et le processus de paix et de sécurité.....	17
Personne ne saurait dire que la paix et la joie règnent au sein des ménages lorsque les conjoints se regardent en chiens de faïence.....	19
Le pas franchi par les coopératives au Burundi est un espoir pour tout le pays et la sous-région.....	20
Les producteurs agricoles vont bientôt bénéficier des crédits à un faible taux de remboursement.....	22
Les coopératives en cours de construction constituent une solution aux nombreux défis des population de Bubanza.....	24
L'adhésion aux mutuelles de santé communautaires, une occasion à ne pas rater.....	25
Un vrai leader prêche par un bon exemple.....	27
Greffage des avocatiers en plein champ.....	29
L'ignorance de la loi en matière fiscale, une épine dans le pied des coopérateurs.....	31
L'oignon, un aliment aux multiples vertus méconnues	33

Directeur de Publication

Libère BUKOBERO

Directeur Ajoint

Hormisdas
HARIYONGABO

Rédacteur en chef:

Jean-Petit HAVYARIMANA

Comité de rédaction:

Jean-Petit
HAVYARIMANA, Libère
BUKOBORO, Hormisdas
HARIYONGABO, Chantal
NTIMA, Ancilla NIMBONA,
Rémy SIBOMANA, Marie
Grâce NIYIZIGAMA, Japhet
SINZOTUMA

Editeur :

ADISCO, 31 , avenue des
Etat unis , Kigobe sud BP
2695 Bujumbura
Tél: 22257520 / / 22259338
info@adisco.org www.
adisco.org

Retrouvez ce journal:

Au siège d'ADISCO à
Bujumbura, aux bureaux des
antennes ADISCO à Gitega
et à Ngozi; aux bureaux des
fédérations des caféiculteurs
à Bujumbura, Gitega, Ngozi,
Kayanza, Kirundo; au siège
de l'Union Haguruka des
coopératives multifilières
(UHACOM), dans les Unions
des Mutuelles de santé des
caféiculteurs du Burundi ainsi
que les coopératives agricoles et
les caféiculteurs accompagnées
par ADISCO et au siège de
la fédération des mutuelles
de santé des caféiculteurs du
Burundi (FEMUSCABU) à
Bujumbura.

Editorial

Au Burundi comme dans plusieurs pays africains, la faim reste une préoccupation majeure d'une bonne frange de la population. La sécurité alimentaire est sans conteste le thème privilégié à la fois par les Etats et les coopérations internationales. La notion de sécurité alimentaire ne s'intéresse pas à la provenance de la nourriture mais simplement à sa disponibilité.

La notion de la souveraineté alimentaire quant à elle est différente même si elle est fortement liée à celle de sécurité alimentaire. En effet, si un peuple doit importer l'essentiel de sa nourriture auprès d'un autre, il suffit d'une brouille entre les deux Etats pour que le pays vendeur puisse étouffer de faim le pays acheteur. Plus simplement, il suffit encore que la production du pays vendeur baisse pour que ce dernier cesse d'approvisionner le pays acheteur. Le pays vendeur peut à sa guise manipuler l'économie du pays acheteur qui n'a pas de choix en lui imposant ses conditions, l'obligation de nourrir la population étant au-dessus de toute priorité.

A la suite de la situation humanitaire qui n'a fait que perdurer, des organismes d'assistance alimentaire et non ont rivalisé d'aides, transformant fondamentalement les habitudes alimentaires de la population et partant l'économie locale. Bien des gens pensent maintenant que les produits importés sont de bonne qualité et moins chers.

Alors que l'économie burundaise dépend essentiellement de l'agriculture, le marché local est dominé par des produits alimentaires importés de l'Inde et d'ailleurs, ce qui déstructure l'économie locale.

Les producteurs agricoles éprouvent d'énormes difficultés d'écoulement des produits à la suite de la concurrence des produits importés. Pourtant, le marché local est potentiellement important mais il est gangréné par des problèmes structurels, ce qui décourage l'entrepreneuriat agricole.

Pour ne citer que les plus importants, les camps militaires et policiers, les établissements pénitentiaires, les écoles à régime d'internat, les restaurants et les hôtels des grandes villes pourraient promouvoir le consommateur local en minimisant l'utilisation des produits importés.

Trop facilement, on pourrait croire que notre pays n'est pas concerné par la question de la

souveraineté alimentaire parce que, éloigné de la mer, importe des quantités relativement limitées. C'est en fait une grave erreur et les pouvoirs publics devraient prendre cette question très au sérieux.

De fait, la menace ne provient pas seulement de l'Europe, de l'Amérique ou de l'Asie, mais également des pays voisins dans le cadre des espaces d'intégration régionale ainsi que grâce au phénomène important de la porosité des frontières qui entraîne des fraudes massives.

Il ne faut pas oublier que l'ouverture des marchés est avant tout un processus piloté par les grandes entreprises qui cherchent à ouvrir leurs parts de marché. L'ouverture incontrôlée des marchés constitue à coup sûr un suicide pur et simple de notre pays.

Les producteurs agricoles éprouvent d'énormes difficultés d'écoulement des produits à la suite de la concurrence des produits importés. Pourtant, le marché local est potentiellement important mais il est gangréné par des problèmes structurels, ce qui décourage l'entrepreneuriat agricole.

A contrario, il est très difficile que l'agriculture de notre pays soit compétitive par rapport aux pays voisins et cela pour plusieurs raisons :

L'économie burundaise est très faible face au Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Notre pays devrait prendre des mesures sérieuses de sauvegarde pour nous permettre de nous réajuster en reconstruisant le tissu économique de base au lieu de se laisser balloter par les courants économiques sous régionaux.

Les superficies cultivées sont très faibles et les terres fortement dégradées. Il est difficile dans de

telles conditions d'entrer en compétition avec les pays comme la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda qui disposent d'importantes superficies agricoles.

L'agriculture est aujourd'hui l'apanage de personnes très âgées qui perpétuent une agriculture traditionnelle très peu rentable et mal adaptée au contexte de la concurrence internationale.

Plusieurs pays africains au travers de leur société civile ont lancé des campagnes remarquables de plaidoyer pour la souveraineté alimentaire. Nous citerons le Burkina Faso, le Bénin, le Mali et le Tchad autour de la question du coton, le Cameroun et le Sénégal autour de la question des importations des poulets congelés, etc.

Une meilleure voie pour atteindre la souveraineté alimentaire est le « consommer local ». En effet, il existe

de nombreuses bonnes raisons de consommer local :

C'est pour préserver l'environnement en réduisant son empreinte écologique par la réduction des transports.

C'est pour soutenir l'économie locale : le consommer local permet de soutenir les agriculteurs et producteurs et de soutenir l'emploi au niveau régional.

C'est pour faire des économies : bénéficier d'un prix avantageux lié à la proximité géographique du producteur, et consommer des produits de saison, soit au moment où ils sont au prix le plus bas car disponibles abondamment.

C'est pour préserver sa santé : certains végétaux peuvent perdre une partie de leurs vitamines au cours de leur transport ou leur stockage.

Paradoxalement, le Burundi est classé parmi les pays les plus pauvres au monde. Pourtant, le climat est souriant, la production agricole y est bonne, les produits agricoles sont de bonne qualité, aussi bien pour les cultures vivrières qu'industrielles. Le café, le thé, la banane, la mangue, les agrumes, l'avocat, le haricot et les céréales constituent une large gamme de produits aux qualités organoleptiques hors du commun et défiant toute concurrence.

Le secteur agricole est primordial pour l'économie nationale car représente plus de 60% du PIB et emploie plus de 90% de la population active.

En visitant les points de vente des produits alimentaires, on constate que les produits manufacturés d'origine diversifiée inondent les boutiques et magasins de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. Les grands et les petits consommateurs sont colonisés par les habitudes alimentaires non burundaises. On consomme des spaghettis à l'italienne, les jus indiens et tanzaniens, le riz pakistanais et des concentrés américains.

On ne s'inquiète même pas à consommer des produits dont la matière première n'est ni connue ni identifiable. Si on n'y prend pas garde, on risque

de manger des poisons à faible dose dont les effets cumulatifs pourraient être préjudiciables à la santé humaine. Les boissons « X, Y, Z » dont la consommation est interdite pour les moins de 5 ans, et les femmes enceintes en sont des exemples illustratifs.

Pourtant, à l'époque précoloniale, les burundais savaient consommer local et vivaient dignement. A la fête des semailles, le Roi bénissait les semences en consommant avec ses sujets la pâte de sorgho. La bière de sorgho était utilisée dans toutes les fêtes sociales. On préparait la bouillie à base de farine de sorgho pour les malades. Qu'en est-il aujourd'hui ? La situation est dramatique pour ne pas dire catastrophique.

Si on n'y prend pas garde, on risque de manger des poisons à faible dose dont les effets cumulatifs pourraient être préjudiciables à la santé humaine.

Les boissons « X, Y, Z » dont la consommation est interdite pour les moins de 5 ans, et les femmes enceintes en sont des exemples illustratifs.

On n'utilise plus la bière de sorgho pour les fêtes sociales y compris la levée de deuil où les gens commencent même à n'offrir rien que de l'eau limpide. Il ne s'agit pas pour moi de la civilisation mais de la colonisation des mentalités. Pour les malades, il faut se rabattre à du n'importe quoi dont on ne connaît même pas l'origine.

En tant que citoyennes et citoyens, nous avons le droit de choisir ce que nous mangeons; c'est ce qu'on appelle la souveraineté alimentaire. C'est donc à nous et à l'Etat de définir une politique agricole et alimentaire qui corresponde à nos besoins. Voulons-nous un système agro-alimentaire industriel qui détruit nos paysages et nos ressources, appauvrit les ménages et notre santé ? Ou voulons-nous un système alimentaire local durable, une agriculture rémunératrice pratiquée dans des conditions de travail dignes ?

Lors de la foire Made in Burundi de l'an 2018, le Deuxième Vice-Président de la République du Burundi a déclaré ceci: « *Si nous ne consommons pas ce que nous produisons, ce ne sont pas les étrangers qui vont les consommer* ». En plus, les Burundi ne doivent pas dépendre exclusivement de l'extérieur pour manger mais si on n'y prend pas garde, l'inévitable peut arriver.

Libère BUKOBERO

Directeur de publication

Courrier des lecteurs

Monsieur le Directeur de Publication, depuis un bon bout de temps, il s'observe dans nos champs d'orangers, de petits insectes semblables aux guêpes. Ils se posent sur les fruits, les trouent et sucent le jus. La suite, c'est que les fruits présentent de petites taches qui se propagent sur tout

au fur du temps. A la longue, ces derniers pourrissent et finissent par tomber. Ce désastre qu'on observe pour la première fois dans notre localité nous inquiète. Comment faire alors pour lutter contre ces insectes ravageurs qui risquent de baisser la production alors que nous nous attendions à une bonne récolte ?

Jean Bosco BIGIRIMANA (zone, commune et province Bubanza)



Merci Monsieur BIGIRIMANA de poser cette question et surtout de l'intérêt que vous portez à notre magazine. Vous avez fait de bonnes observations. Ces dégâts sont occasionnés par une petite mouche appelée mouche méditerranéenne des fruits ou cératite (*Ceratitis capitata*). Ces mouches se retrouvent partout dans le monde et surtout dans les régions à climat méditerranéen (chaud). Les dégâts s'observent sur les agrumes, les goyaves, les mangues, etc. Les dommages causés par cette mouche sont des piqûres de pontes et des galeries dans les fruits engendrés respectivement par des femelles et des larves.

Les mouches adultes pondent des œufs sous la peau des fruits mûrs ou proches de la maturité. L'éclosion se fait dans 3 à 5 jours et les larves

(asticots) se développent durant 10 à 20 jours dans les fruits en se nourrissant de la pulpe. Autour de l'orifice dans lequel la mouche a pondu apparaît une tache noire suivi d'une décoloration brunâtre et d'un ramollissement évoluant en pourriture. En fin de développement des larves, le fruit tombe au sol et les larves quittent le fruit d'une brusque détente pour s'enfoncer à faible profondeur dans le sol où elles se transforment en pupes qui évoluent en formes adultes après 6 à 15 jours.

Que faire pour lutter contre cette mouche ?

Pour bien gérer cette mouche, il est préconisé de combiner les méthodes culturales les plus durables, telles que détaillées dans les lignes qui suivent :

- La lutte contre cette mouche demande plus d'observation et de surveillance. L'inspection régulière des orangers en production permet de diagnostiquer la présence de la cératite.

Ainsi, en réagissant vite, il est possible de limiter son développement. Les fruits attaqués ou tombés prématurément doivent être détruits et enfouis au plus tôt et soigneusement, car ils contiennent des larves vivantes susceptibles de redonner des mouches. Il ne faut pas laisser les fruits non commercialisables

- Les moyens biologiques préconisés consistent en la combinaison des lâchers de mâles stériles avec l'introduction d'un insecte prédateur (*Opius concolor*) des larves de cératite.
- On peut lutter contre les formes adultes en utilisant des bandelettes engluées jaunes ou des pièges contenant des phéromones et un insecticide (deltaméthrine). Cette méthode consiste à placer au moins un piège par arbre et vise à diminuer la population de la cératite.



sur les arbres ni même au sol. Toutes les plantes qui constitueraient des réservoirs vivants, présentes dans ou autour du champ, doivent être éliminées. Il faut faire un bon choix des variétés résistantes et privilégier les variétés précoces. Il est aussi conseillé d'installer entre les rangées des fruitiers des plantes qui dégagent une odeur naturellement répulsive pour les mouches à savoir l'absinthe, les poireaux, le romarin, la tanaïsie, la tomate, la mélisse, etc.

Le traitement chimique des fruitiers en cours de production serait plus efficace contre le développement de la cératite mais pose des problèmes de pollution de l'environnement, de résidus sur les récoltes et de destruction de la faune auxiliaire utile. Pour plus de précautions, il est conseillé aux fruiticulteurs de faire recours aux seules méthodes qui présentent moins de risques pour la santé des consommateurs et l'environnement.

Dossier

LE CONSOMMER LOCAL, UN PASSAGE OBLIGE POUR LE DEVELOPPEMENT DU MILIEU RURAL AU BURUNDI

Le consommer local, c'est quoi ?

Source: www.souverainetealimentaire.org

Le produit local se différencie du produit localisé/importé par la proximité géographique qui existe entre l'activité de production et l'activité de consommation. Il est donc nécessairement attaché à une origine territoriale et se définit comme un produit distribué et consommé à proximité de son lieu de production.

Pour le consommer local, il faut respecter un certain nombre de principes ; il s'agit de :

- s'alimenter de produits ayant une distance limitée généralement entre 150 et 250km du lieu de production et celui de consommation ; c'est ce qu'on appelle « circuits de proximité » ;
- consommer au maximum des produits frais et de saison ;
- consommer des produits issus d'une production raisonnée, durable, écologique.

Les déterminants ci-dessous gouvernent le consommer local :

- Déterminant 1: Une alimentation saine
- Déterminant 2: L'autonomie, économie locale, prix justes, commerce solidaire
- Déterminant 3: Des semences saines, un génie génétique, un sol vivant, un accès à la terre
- Déterminant 4: Une agriculture familiale au secours du climat, plus de cœur, plus de familles dans les champs.

Le consommer local dans le monde

La situation sur la consommation locale au Burundi se retrouve également dans les autres pays surtout africains. La présentation par Joëlle Catherine BEYEME EBA, Chef de Département Etudes et Recherche ACDIC (www.acdic.net) lors du Food for Life Campaign Consultation (Cape Town, du 08 au 10 mars 2010) en est une illustration éloquent.

L'objectif de sa présentation était de montrer les résultats, les effets et l'impact de la campagne de lobbying et plaidoyer menée par ACDIC sur le marché, la production, la consommation et les politiques agricoles au Cameroun.

D'après la présentation, pendant que les importations augmentaient, la production nationale quant à elle chutait passant de 21 000 tonnes en 2000 à 13 000 tonnes en 2003 soit une baisse de 23%. Les produits importés majoritairement d'Europe sont subventionnés, entrent sur le marché sans TVA, avec un droit de douane réduit. La présence massive de ces produits importés dérègle le marché du poulet local avec des conséquences importantes sur différents domaines de l'économie nationale.

- Effets des importations sur les marchés : les poulets locaux perdent leurs parts de marché au profit des poulets congelés importés ; le kilo de cuisses de poulets congelé se vend à 1,44 euros tandis que le kilo du poulet sur pied coûte 2,40 euros soit une différence de 55% ; une situation de dumping et de concurrence déloyale entre les poulets congelés importés et le poulet local s'installent.
- Effets des importations sur les producteurs: les producteurs abandonnent l'aviculture ; la production nationale diminue causant des pertes d'emplois énormes (producteurs, producteurs d'aliment de volailles, plumiers, commerçants ambulants etc.) ; 110 000 emplois sont perdus en 2003 dans la chaîne de production, de transformation et de commercialisation du poulet local ; près de 92% des producteurs perdent leur principale source de revenu, sur 100 fermiers seuls sur 08 résistent.
- Effets des importations sur les consommateurs: le prix extrêmement bas des découpes de poulets congelés entraîne une augmentation

fulgurante de la consommation surtout urbaine ; 87% des découpes analysées par le Centre Pasteur se révèlent non-conformes aux critères microbiologiques donc, impropres à la consommation; 15% des échantillons sont porteurs de salmonelles, agents responsables des gastro-entérites et autres intoxications alimentaires.

- Autres effets des importations : le développement de corruption et des abus de tous genres dans le circuit d'importation des poulets congelés (les quantités de poulet importées sont 2 fois voire 2.5 fois supérieures aux quantités autorisées) ; des pertes en devises estimées à 10.5 milliards de FCFA en 2003 ; des manques à gagner en termes de production de maïs, de soja, de poussins d'un jour (Pour l'année 2003, ces pertes sont estimées à 40 milliards de FCFA).

Au vu d'une telle situation, l'organisation ACDIC a mené une campagne de lobbying et plaidoyer dont les résultats se sont montrés très importants à tous les points de vue.

- Résultats de la campagne de plaidoyer contre l'importation du poulet congelé au Cameroun: limitation des importations de poulet congelé (Réduction drastique des quantités autorisées à l'importation: De 22.000 tonnes en 2003 on est passé à 2.500 tonnes autorisées en 2005 et 2006); surtaxation du Poulet congelé importé (La taxation sur le poulet importé est passé de 23% en 2004 à 43% à compter de 2005. Avec une base de taxation de 1000 FCFA le kg) ; embauche de 900 nouveaux agents pour les contrôles sanitaire/ vétérinaire sur le marché ; l'augmentation des postes de contrôle aux différentes sorties du Port de Douala ; redressement fiscale subit par les importateurs frauduleux ; levé de la TVA sur le poulet local (19,25%) ; amélioration des conditions de commercialisation (Port des blouses blanches ; Utilisation des congélateurs à battant vitré et régulièrement fermé) ; Vente exclusive dans les poissonneries ; En 2007, interdiction d'importations de découpes de poulets congelés au Cameroun.
- Effets de la campagne de plaidoyer sur le marché : inversion de la tendance des prix, les prix des découpes de volailles passent 900 à 1 800 FCFA par kg ; en décembre 2005 et décembre 2006, la demande en poulet local augmente sur les marchés, se traduisant par une augmentation du prix du poulet local.
- Effets de la campagne de plaidoyer sur les producteurs : en 2005, le cheptel des reproducteurs passent à 103 000 contre 68 000 en 2004 (50,7%), la production des œufs à couver et des poussins passent à 2 842 000 par semaine contre 1 300 000

en fin 2004 (+53,7%), de nouveaux investissements pour les incubateurs d'une capacité de 3 093 600 œufs par semaine sont effectués, 40% des fermes abandonnées reprennent leurs activités et les emplois sont régénérés ; en 2007, l'Etat accorde une subvention de 1,2 Milliards de FCFA pour la relance de la filière avicole.

- Effets de la campagne de plaidoyer sur les consommateurs : les consommateurs se détournent des découpes de poulets congelés, leur consommation de poulet local augmente (40% des fermes abandonnées reprennent leurs activités et les emplois sont régénérés); la demande de maïs et de soja augmente ; l'accroissement de la demande de poissons accélère.
- Impact de la campagne de plaidoyer sur l'importation du poulet congelé au Cameroun: la création de l'Interprofession Avicole du Cameroun (IPAVIC) ; la baisse de l'indice de consommation du poulet au niveau national de 2.5 kg/habitant/an à 2 kg/habitant/an ; la viande poulet devient une viande de luxe (les petites bourses ne pouvant acheter un poulet en entier) ; la création d'un réseau de partenaires (EED, Aprovev, Icco, SOS/FAIM, CFSI, Ass Suisse/Cameroun, IPAVIC) ; l'instauration / démonstration d'une nouvelle forme de revendication.

Comme dans n'importe quelle situation de changement et de réforme, les deux dilemmes devaient se poser notamment : la plus grande frayeur de bouleverser les habitudes alimentaires des consommateurs au point de cesser de consommer la viande de volailles et Comment procéder pour offrir aux consommateurs des découpes de poulets produits localement, au prix correspondant à leurs bourses.

Le succès de la mobilisation contre l'importation de poulet congelé montre la nécessité de construire des alliances entre les organisations paysannes et les mouvements sociaux urbains. Il est important d'accompagner ces luttes par des stratégies d'appui à la production qui tiennent compte de son impact sur l'environnement, sur le marché (les prix et les circuits de commercialisation) et sur l'autonomie paysanne.

L'impasse dans laquelle risque de se retrouver la filière avicole au Cameroun invite à penser un mode d'élevage alternatif intégrant les animaux à la vie agricole et domestique. Le traditionnel « poulet du village », les pintades et autres canards n'ont pas besoin de l'industrie pour se nourrir et pour se reproduire. Associé à la culture du maïs et de certaines légumineuses bénéfiques pour l'alimentation des poules, l'élevage de volaille peut constituer une source d'autonomie alimentaire et de revenus non négligeable.

Le consommer local au Burundi

Au Burundi comme ailleurs dans le monde, les populations rurales sont confrontées aux mêmes difficultés de combler leur alimentation avec que des produits locaux. Pourtant, il y a moyen de satisfaire un maximum des besoins alimentaires et ne recourir aux produits importés qu'en cas de stricte nécessité.

La consommation limitée de certains produits comme le haricot et les céréales constituent des tests éloquentes de la situation. Les gens pensent que le haricot est uniquement consommé en cuisant les graines sèches mais le haricot peut être consommé sous plusieurs formes : on peut transformer le haricot en farine qui sert à la fabrication des beignets au haricot ou préparer une bouillie très riche.

LVDC ne vous apprend rien car tout le monde le sait : les mères ayant des enfants atteints de malnutrition sont régulièrement aux centres de nutrition thérapeutiques pour recevoir des concentrés nutritionnels importés.

Certains de ces produits ont déjà perdu leurs qualités nutritionnelles à cause d'une part de la distance qu'ils ont parcouru et des conservateurs y ajoutés d'autre part.

Une enquête menée récemment par LVDC auprès des coopératives et des consommateurs des milieux divers a trouvé les résultats suivants sur le consommer local.

La majorité des producteurs structurés ou non (plus de 95%) consomment à la récolte les produits de leurs champs mais au fur et à mesure que les stocks des récoltes diminuent, ils doivent compléter leur ration alimentaire par des produits achetés aux marchés. Cela signifie qu'ils consomment à la fois les produits locaux et les produits importés. Malgré cet état de chose, plus de 95% des membres des coopératives enquêtées constatent déjà que les prix des produits locaux transformés sont supérieurs aux prix des produits importés. Les personnes interrogées ne

doutent pas sur la qualité des produits locaux comparativement à ceux importés. Les produits locaux transformés deviennent alors plus chers par rapport à la nourriture importée d'où leur inaccessibilité par les populations à faible pouvoir d'achat. Ces produits locaux transformés sont finalement réservés à la classe moyenne qui a des moyens financiers pour s'en procurer. Une question se pose alors : « Est-ce que les produits locaux ont un marché ? Est-ce que ceux qui en ont les capacités en trouvent au moment où ils en ont besoin ? ».

S'agissant des consommateurs des milieux urbains et périurbains, la situation est toute autre : beaucoup d'entre eux ne visent pas la qualité mais plutôt la quantité comme nous l'ont confié 73.5% des personnes interviewées. Elles se disent « consommateurs des produits locaux » car elles ne font pas attention à la distinction des produits qui sont sur le marché. Cela nous a révélé que certaines personnes ne savent pas distinguer les produits locaux labélisés des produits importés de même nature. C'est ainsi que beaucoup pensent que la farine de maïs emballée dans des sacs cousus vient automatiquement de l'Ouganda.

Les habitants des milieux aisés de Bujumbura, de Ngozi et de Gitega ne mâchent pas les mots à ce sujet : plus de 83% des ménages de haut standing affirment que les aliments chers sont de très bonne qualité ; dans leur mentalité, les unités de transformations de notre pays ne sont pas en mesure de produire les produits de qualité. Les commerçants véreux ont déjà constaté ce comportement et s'engagent à en profiter plus que jamais en emballant les farines transformés au Burundi dans des sacs imprimés en anglais avec des spécifications ougandaises et/ou tanzaniennes et les farines se consomment bien à l'aise comme des produits importés, donc de valeur et de bonne qualité.



Jus fabriqués localement



Jus importés



Vente parallèle de la farine fabriquée localement et celle « fabriquée » à l'étranger



Farine labellisée fabriquée localement

D'apparence, ces produits transformés localement et importés se ressemblent étrangement, ils se distinguent uniquement par le coût et la qualité. Si les produits importés sont moins chers que les produit locaux, cette question nous interpelle tous et toutes.

Si les produits locaux sont de bonne qualité, il revient à tout consommateur de se questionner sur son comportement de consommation sinon nous devenons promptement nos propres fossoyeurs

Contraintes et défis liés au consommer local

La valeur des produits du terroir (du Burundi) dépend de plusieurs facteurs mais repose essentiellement sur les deux aspects importants à savoir la qualité organoleptique et la présentation, c'est-à-dire l'emballage. Le conditionnement et la recherche que nous observons repose non seulement sur le produit lui-même mais aussi sur l'identité visuelle du produit qui permet de distinguer les produits qu'ils soient importés ou non. Les emballages répondant aux normes constituent le cheval de bataille pour tout promoteur des produits locaux.

1. Les producteurs agricoles ont d'énormes difficultés dans l'emballage et le transport des récoltes : ils utilisent des sacs de récupération, des sots destinés à autre chose, des paniers, ..., il y en a même qui transportent dans des habits usés, des moustiquaires, etc. Certains produits sont abîmés pendant le transport s'il n'est pas carrément difficile de les transporter. C'est ainsi que les consommateurs se voient obligés de n'acheter que les produits en bon état et le producteur perd tout le long de la chaîne étant donné que même les produits abîmés ont été pris en compte pour le coût de transport, des taxes et des frais de manutention.
2. Les transformateurs ont également besoin des emballages et des outils de conditionnement adéquat et répondant aux normes afin qu'ils

puissent être mis en marché localement ou exportés pour que nos produits soient compétitifs et rapportent des devises au pays.

3. Les vendeurs ont également besoin des produits bien emballés et conditionnés pour faciliter leur emballage et rangement étant donné l'exiguïté des devantures de leurs magasins et boutiques.
4. Les produits frais comme les fruits et les légumes posent un grand problème de conservation, ce qui provoque la dépréciation de leur coût. Les unités de transformation les acquièrent à bas prix, ce qui a pour conséquence la démotivation des producteurs.
5. Un autre problème non moins important est lié à l'obtention de la certification du fait qu'effectivement les produits, quoique de bonne qualité, sont conditionnés et emballés dans des objets inacceptables : les jus sont emballés dans des bouteilles de récupération portant d'autres marques comme heineken, leffe et autres ; d'autres dans des bouteilles plastiques de Aquavie, de Kinju. Dans de telles conditions, c'est clair que les consommateurs qui se respectent ne peuvent en aucun cas les acheter encore moins les étrangers alors qu'ils constituent un marché potentiellement important.

Comment promouvoir le consommateur local au Burundi ?

a) Augmenter la production au sein des exploitations familiales intégrées (EFI) par l'introduction des filières novatrices orientées marché:

ceci a un double avantage car ce type d'agriculture plus rémunératrice attire fortement les jeunes comme on peut le constater à travers l'encadré ci-dessous.

« Avant le projet CALYD dans notre commune, j'étais agriculteur comme mes parents. Je pratiquais des cultures vivrières seulement. Avec le projet CALYD qui m'a beaucoup éveillé en pratiquant une agriculture fruitière principalement les pruniers du Japon, j'ai pu installer un champ comptant 550 plants et pour cette première année de récolte j'ai déjà empoché les recettes de plus de 1 600 000 BIF et je continue la récolte. Cela m'a permis d'acheter deux terrains cultivables ; l'un à 900 000 BIF et l'autre à 450 000 BIF dans le but d'agrandir mon exploitation. En plus de cela, j'ai déjà 3 chèvres issues d'une chèvre achetée à partir de l'argent reçu de mon IGG. Je me sens de plus en plus confiant en l'avenir. Je suis de plus en plus respecté dans la localité. Mes enfants trouvent facilement les fruits à consommer. J'ai déjà dit au revoir au problème de fumier grâce au système de compostage que l'animateur m'a permis de mettre en place auquel j'associe le fumier provenant des chèvres. Merci à ADISCO et ses partenaires pour les appuis reçus».

Grâce au projet CALYD (Coffee and Alternatives for Local Youth Development) mené par ADISCO dans les communes Giheta, Ndava et Rutegama, l'effectif des jeunes qui s'adonnent à la promotion

des cultures novatrices s'accroît de plus en plus.

Le tableau ci-dessous montre le niveau d'adoption des nouvelles filières proposées aux jeunes.

Résultats	Quantité /an		Effectif cumulés de jeunes avec cette filière
	2017	2018	
Nombre de plants de pruniers plantés	88 592	78 546	1 242
Nombre de plants de maracuja plantés	23 955	30 220	677
Quantité d'oignon semé (en kg)	2,9	6,1	64
Quantité de soja semé (en kg)	14	34	18
Papayer	-	3 102	160
Bananier Kamaramasenge	-	133	5

Ce projet recense près de 1500 jeunes champions qui ont acquis une maîtrise technique

sur les filières prunier, maracuja, gingembre, oignon, soja, papayer et « kamaramasenge ».

b) Promouvoir les produits labellisés à haute valeur ajoutée pour l'économie locale et ce, à travers des coopératives multifilières et multifonctionnelles: beaucoup d'efforts sont déjà fournis et méritent d'être soutenus ; sans être exhaustif,

on présente dans le tableau ci-dessous des coopératives et entreprises locales qui se sont lancées dans la promotion des produits labellisés de qualité.

Les gens pensent que le haricot est uniquement consommé en cuisant les graines sèches mais le haricot peut être consommé sous plusieurs formes : on peut transformer le haricot en farine qui sert à la fabrication des beignets au haricot ou préparer une bouillie très riche.

Coopérative/ Entreprise	Produit
UHACOM	Farine de maïs GASIMBO
	Farine de manioc GASIMBO
	Jus d'ananas sans sucre GASIMBO
	Jus de prune de japon GASIMBO
	Jus de maracuja GASIMBO
	Sirop d'oseille GASIMBO
FRUITO BURUNDI	Jus d'ananas
	Nectar de mangue
	Nectar de maracuja
	Sirop de maracuja
AKEZAMUTIMA	Jus d'ananas
	Jus de maracuja
	Sirop d'ananas
	Sirop de maracuja
Arise and shine Burundi	Fungus gingembre
CAM Mutwenzi	La folle du monastère
	L'huile de tournesol

Clin d'œil : *Les consommateurs burundais devraient distinguer les jus produits localement et les autres boissons fabriqués à base des concentrés.*

c) Mener un plaidoyer pour réguler et réglementer l'importation des produits susceptibles de concurrencer les produits locaux; il s'agit à titre d'exemple des jus dont on ne connaît même pas la matière première : Les pays qui ont mis en place des outils de régulation douanière et des mécanismes de limitation de la concurrence déloyale ont eu un réel impact sur l'économie locale:

1. Le Sénégal a augmenté sa production locale d'oignons en interdisant l'importation en provenance des Pays-Bas pendant huit mois par an.
2. Dans une démarche similaire, le Cameroun a recréé 110.000 emplois en interdisant l'importation de poulets congelés.



Conclusion

La consommation des produits locaux est un passage obligé pour une bonne santé de la population, pour la construction de l'économie locale nationale pour une véritable souveraineté alimentaire. Pour y arriver, des efforts conjugués doivent être fournis par tout un chacun.

- Pour la population burundaise en général: il est temps de se ressaisir et décoloniser nos mentalités en matière de consommation ; il faut consommer ce qu'il est produit au Burundi surtout par les paysans burundais qui se donnent corps et âmes pour l'agriculture familiale qui nous nourrit depuis les temps préhistoriques. Si nous ne le faisons pas, nous serons en train de promouvoir les économies d'autres pays et nous seront

voués à la mendicité pour l'éternité. La décolonisation de nos mentalités passera par la valorisation des produits frais et ou transformés localement, la réduction progressive des produits importés et qu'on peut produire au Burundi, l'utilisation des boissons locales dans toutes les circonstances festives au détriment des produits étrangers, pour ne citer que cela.

- Pour les décideurs : développer des politiques et des mécanismes susceptibles de promouvoir la consommation locale en augmentant les taxes sur les produits alimentaires importés et en favorisant les investissements dans la transformation des produits locaux. Il s'agirait notamment d'interdire formellement tout produit de consommation dont la matière première n'est ni connue ni expliquée dans la présentation du produit ; cela suppose la définition des normes internes qui sont de nature à encourager la consommation des

**La valeur des produits
du terroir (du Burundi)
dépend de plusieurs
facteurs mais repose
essentiellement sur
les deux aspects
importants à savoir la
qualité organoleptique
et la présentation,
c'est-à-dire
l'emballage.**

produits burundais. Le gouvernement devrait également encourager les banques et les IMF à s'investir dans le financement des filières agricoles propices à la transformation afin de stimuler la créativité et l'innovation en la matière.

- Les acteurs privés : les petits, les moyens et les grands entrepreneurs devraient fournir des efforts soutenus en matière de présentation, conditionnement et emballage des produits que ce soit à la fabrication, le transport et l'entreposage. Pour y arriver, l'entrepreneuriat des jeunes devrait être subventionné en matière de création de design et l'importation des équipements y relatifs. Les coopératives et leurs unions doivent être encouragées dans la transformation et la commercialisation des produits des membres.

- Le bureau burundais de normalisation doit être soutenu pour développer tous ses services afin de mettre en place des normes pour tout, de les vulgariser et de mettre sur pied des mesures d'adoption. Le BBN doit développer ses services de certification pour éviter la mise en marché des produits répondant aux normes de consommation locale, régionale et internationale.

- Pour les ONG et autres organisations d'appui: adopter des mesures susceptibles d'encourager la consommation des produits du terroir en obligeant l'utilisation des produits locaux dans la pause-café

et déjeuner lors des réunions, des ateliers, des séminaires et des conférences. Favoriser les projets et programmes qui améliorent les produits des paysans dans la récolte, le conditionnement, la transformation, le transport et la commercialisation. Il faut notamment renoncer à la distribution des produits importés. Si on trouve nécessaire d'assister les vulnérables qu'on le fasse avec les produits du Burundi.

Libère BUKOBERO,

KEZAMUTIMA Metuschellah,

KWIZERA Marie Rose,

SINZOTUMA Japhet

News

Acquérir des certificats de transformation : un casse-tête pour les petits entrepreneurs

En date du 15 mars 2019, le Ministère de l'Environnement, de l'agriculture et de l'élevage a organisé, au chef-lieu de la province Kayanza, un atelier d'échange sur la transformation des produits agricoles et de l'élevage. Les participants sont tous revenus sur un défi majeur qui paralyse les activités de petits entrepreneurs. Il s'agit du problème d'acquisition de certificats de transformation. Le message du ministre ayant l'agriculture et l'élevage dans ses attributions est rassurant.

Le but de cet atelier était de réfléchir sur la valorisation des produits de la production en passant par la transformation car, a révélé Deo Guide RUREMA dans son discours d'ouverture de cet atelier, il s'observe une grande augmentation de la production agricole sur tout le territoire national. Cette augmentation est due notamment aux efforts conjugués du gouvernement et de ses partenaires dans l'accompagnement des agriculteurs, la disponibilité des engrais et les semences améliorées de qualité. A l'occasion de cet atelier qui était consacré aux échanges sur les techniques de transformation des produits agro-pastoraux, deux points ont retenu l'attention des participants; il s'agit de la certification des produits transformés ainsi que du problème lié au manque de moyens financiers pour travailler



Le ministre Deo Guide RUREMA (au milieu) demande de valoriser les feuilles de haricot et de manioc qui sont d'une valeur nutritive permettant de lutter contre la malnutrition

dans les conditions exigées par le BBN et le CNTA.

Encourager les producteurs à tirer profit de leur production agricole oui mais...

Dans son discours de circonstance, M. RUREMA a indiqué que suite à cette augmentation de la production qui s'observe dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, il est grand temps de s'asseoir ensemble et réfléchir sur la valorisation de la production afin d'encourager les producteurs à tirer profit de leur production agricole et d'élevage et de diversifier les formes de leur utilisation. Toutefois, les participants à cet atelier ont soumis un défi qui bloque les activités des propriétaires de petites unités de transformation. Ces derniers transforment de grandes quantités de leurs produits mais rencontrent des difficultés de les écouler car ils ne sont pas certifiés.

Ils ont profité de cette occasion pour demander au ministre de plaider pour eux auprès du Bureau Burundais de Normalisation et de contrôle de la qualité (BBN en sigle). Ils ont demandé que le BBN envoie sur terrain ceux qui sont chargés du contrôle de la qualité pour se rendre compte de la réalité sur

terrain. « Nous sommes débutants, il est injuste de nous exiger 500 000Fbu pour obtenir le certificat de nos produits. Comment pourrions-nous avoir cette somme alors qu'on se recherche encore?», se lamente un jeune entrepreneur qui était venu de la province Cibitoke. Sur ce sujet, Deo Guide RUREMA a promis qu'il va traiter cette question avec le ministre ayant le commerce dans ses attributions.

Un autre défi relevé est celui lié au manque de moyens financiers pour améliorer les techniques de transformation. A ce sujet, Deo Guide RUREMA a tranquilisé les participants à cet atelier. En effet, il existe un programme d'inclusion financière appuyé par le Fida. Il consiste à accorder des crédits à la population remboursable à un faible taux de 5%. Des mécanismes de gestion de ce programme sont en cours d'élaboration, a-t-il révélé, et d'ajouter que d'ici peu, le processus d'octroi des crédits va commencer.



Le ministre de l'Environnement, de l'agriculture et de l'élevage échangeant avec les coopérateurs lors de la visite des stands

cours d'élaboration, a-t-il révélé, et d'ajouter que d'ici peu, le processus d'octroi des crédits va commencer.

Jean-Petit HAVYARIMANA

Diffusion de la charte ECOSOL

« Il est l'heure pour nous atteler dans la définition d'un nouveau modèle d'organisation politique, économique et sociale »

Le vendredi 5 juillet 2019, l'association Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines (ADISCO en sigle), en collaboration avec d'autres organisations engagées dans l'Economie Sociale et Solidaire (ECOSOL), a procédé à la diffusion de la charte ECOSOL. Au nom des organisations qui ont initié le projet et signé ladite charte, Libère BUKOBERO, Secrétaire Général d'ADISCO a, dans son discours de circonstance, révélé qu'il est temps de s'atteler dans la définition d'un nouveau modèle d'organisation politique, économique et sociale »

Les activités de cet atelier ont eu lieu à l'hôtel Royal Palace sis dans la municipalité de Bujumbura. Elles ont vu la participation de différentes personnalités et leaders des coopératives venus des quatre coins du pays. Dans son discours de circonstance, M. BUKOBERO

a précisé que nous sommes tous préoccupés par la pauvreté croissante des populations burundaises, les écarts énormes qui ne cessent de se creuser entre les riches qui s'enrichissent sans cesse et les pauvres qui se paupérisent davantage, la montée des politiques néolibérales ouvertes ou déguisées promues à la fois par certains acteurs en faveur des populations, aux

limites aux droits syndicaux et à la manipulation des organisations paysannes d'une part, les nombreuses politiques de gratuité qui créent une grave dépendance du pays et des citoyens face à l'aide et qui développent chez eux un esprit croissant de mendicité. Pour faire face à cette situation, a-t-il renchéri, certaines organisations burundaises ainsi que les organisations communautaires qu'elles accompagnent ont pris l'initiative pour développer d'autres alternatives de développement du monde rural basées sur l'ECOSOL.

Le Secrétaire Général d'ADISCO a en outre révélé que l'ECOSOL représente le meilleur modèle économique et social qui permet à notre pays un développement économique, social, humain, équitable et pérenne à travers des associations, des coopératives, des mutuelles de



Vue partielle des participants à cet atelier de diffusion de la charte ECOSOL

santé, des fondations, des syndicats, etc. Il a conclu en indiquant qu'ensemble, il est l'heure de nous atteler dans la définition d'un nouveau modèle d'organisation politique, économique et sociale qui relie les acteurs de l'ECOSOL autour d'une charte et d'un même combat pour cet humanisme intégral.

Cinq principes constituent les éléments de la boussole d'ECOSOL

Le Secrétaire Général d'ADISCO n'a pas manqué à révéler que les actions de ces organisations sont guidées par cinq principes primordiaux qui constituent les éléments de la boussole d'économie sociale et solidaire. Il s'agit des principes suivants : la recherche de la plus-value, le renforcement de la solidarité, la culture de la démocratie, l'autonomie et l'indépendance ainsi que le réseautage et le mouvement social. Et d'ajouter que dès lors qu'il est question de croissance partagée et de développement responsable, l'ECOSOL nous concerne tous pour une société



L'atelier de diffusion de la charte ECOSOL a été précédé par d'autres ateliers régionaux à l'issue desquels les participants ont apposé en toute liberté leur signature sur ladite charte (sur cette photo : signature de la charte au chef-lieu de la province Gitega en date du 16/11/2018)

équilibrée où la population mène une vie digne.

A l'issue de cet atelier, les participants se sont engagés à tout faire pour que cette charte soit

diffusée à grande échelle. Ils ont promis de prendre le devant pour faire de cette charte leur cheval de bataille au sein de leurs organisations respectives.

Signalons que les organisations qui ont

initié le projet de la charte ECOSOL sont: CNAC Murima w'Isangi, Inades Formation, ADISCO, FEBUTRA, COCOCA et la FEMUSCABU.

L'économie sociale et solidaire (ECOSOL) est un modèle économique fondé sur la solidarité et la mise en commun des moyens pour générer des biens, des services et des avantages qui sont partagés en fonction des transactions de chacun en vue de l'amélioration du bien-être social des membres et de la communauté. Elle est également fondée sur les valeurs humaines et une organisation démocratique qui défend les intérêts individuels et collectifs et qui permet ainsi la construction d'un mouvement social.

Jonas Eric UWIZERA

Le népotisme, un des blocages pour la participation effective des jeunes dans les processus électoraux et le processus de paix et de sécurité

Les jeunes ne parviennent pas à participer pleinement aux processus électoraux et au processus de paix et de sécurité et cela pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles est le népotisme. Cela ressort des foras régionaux qui ont réuni, du 18 au 19 et du 25 au 26 juin 2019, 17 honorables députés, 1 gouverneur, 3 conseillers de gouverneurs et 200 jeunes leaders pour échanger sur la participation de ces derniers dans les processus de paix et de sécurité ainsi que dans les instances de prise de décision.

Après Rumonge, Gitega et Ngozi où s'étaient réunis les jeunes provenant respectivement des provinces du sud, du centre-est et du nord du pays, il s'est tenu, en date du 26 juin 2019, au chef-lieu de la province Cibitoke, un forum d'échange entre les honorables députés élus dans les circonscriptions de Bubanza, Cibitoke, Bujumbura, la municipalité de Bujumbura et Mwaro et les leaders des jeunes sur leur participation dans les processus de paix et de sécurité ainsi que dans les processus électoraux. Les échanges portaient essentiellement sur la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les jeunes la paix et la sécurité, les bonnes pratiques en matière de participation



Photo de famille à l'issue du forum de la région nord à Ngozi

des jeunes dans les instances de prise de décision et les blocages des jeunes pour leur participation effective dans les processus de paix et de sécurité.

La réalité est que les jeunes doivent jouer un rôle pivot dans la consolidation de la paix et la sécurité. A l'occasion de la tenue de ces foras, le coordonnateur

du projet lobbying et plaidoyer, Monsieur Léon NDIKUNKIKO, a fait savoir que le Conseil de sécurité des Nations Unies, en adoptant cette Résolution fondée sur 5 piliers, était convaincu qu'il serait utopique de construire une paix durable sans protéger la vie et la dignité des jeunes et les intégrer dans les instances de prise de décision.

Au cours des échanges, les participants ont constaté que bien de choses ont été réalisées mais qu'il reste encore à faire en ce qui est de la mise en œuvre effective de cette Résolution des Nations Unies. Nonobstant, il existe des barrières qu'il faut absolument contourner pour que les jeunes puissent jouir des avantages que leur confère la R2250. Certaines de ces contraintes sont les suivantes : le népotisme, le conflit de générations, l'absence de textes définissant la dimension jeunes (quotas), la vision non partagée de la R2250, le manque de moyens financiers, le manque d'espace d'expression, les listes électorales bloquées, le



Les jeunes qui ont participé à ces foras ont formulé des stratégies pour participer pleinement à différents processus

stratégies/pistes de solutions à cette problématique à savoir : militer au sein des partis politiques, participer dans les différentes réunions organisées par l'administration, mériter la confiance en faisant preuve des initiatives avantageuses pour la population, accepter d'intégrer les nombreux postes disponibles des instances de prise de décision au niveau local, participer au processus électoral.

Les députés qui ont participé à ces foras ont appelé les jeunes à faire preuve de compétences. Aussi, les jeunes devraient tout faire pour qu'ils accomplissent de bonnes œuvres palpables au niveau de leurs localités respectives. Aussi, devraient-ils travailler dans l'optique de servir la Nation et non en visant des postes des hautes sphères de l'Etat. Tout se prépare, il suffit d'être patient et animé d'un patriotisme sans faille, ont tenu à rappeler certains honorables députés qui ont eu l'occasion de parler de leur parcours.

Les honorables députés se sont engagés à plaider pour que les représentants

des jeunes participent aux séances plénières à l'Assemblée Nationale, ceci étant la meilleure façon de les initier aux processus d'adoption des lois. Ils se sont également engagés à plaider et aider pour qu'une loi qui tienne compte de la dimension jeune soit adoptée (quota, cooptation, ...).

Emmanuel NDACAYISABA



Hon. Odette HABONIMANA élue dans la circonscription de Rumonge, appelle les jeunes à accepter d'intégrer les postes disponibles au niveau local

manque d'espace d'expression, etc. Parmi toutes ces contraintes relevées, le népotisme prend le devant. Les jeunes qui ont participé à ces foras regrettent le fait qu'aujourd'hui, pour trouver de l'emploi ou occuper un poste quelconque, il faut avoir un tuteur.

Pour faire face à ces contraintes, les honorables députés ont, ensemble avec les jeunes, proposé des

« Personne ne saurait dire que la paix et la joie règnent au sein des ménages lorsque les conjoints se regardent en chiens de faïence »

Le 8 mars 2019, les femmes qui travaillent au sein d'ADISCO se sont jointes aux femmes du monde entier pour célébrer la journée mondiale de la femme. A cette occasion, Libère BUKOBERO, Secrétaire Général d'ADISCO a invité les conjoints à éviter de créer des déséquilibres dans leurs foyers. Et d'ajouter que la résistance au changement est la source de tous les maux observés dans différents ménages.

La célébration de cette journée a vu la participation du personnel d'ADISCO en général et des femmes œuvrant au sein de cette organisation en particulier. Dans son mot de circonstance, le Secrétaire Général d'ADISCO, M. Libère BUKOBERO, a fait savoir que les droits de la femme ne devraient pas être une préoccupation du 8 mars de chaque année, mais celle de tous les jours.

« C'est de cette manière que nous atteindrons le développement intégral », a-t-il dit. A cette occasion, il a demandé aux hommes et aux femmes d'éviter de créer des déséquilibres dans leurs foyers car, personne ne saurait dire que la paix et la joie règnent au sein des ménages lorsque les conjoints se regardent en chiens de faïence. Comme ADISCO



La célébration de cette journée a été une occasion de remise des cadeaux

a souscrit à la politique genre, il a promis qu'il faut promouvoir l'équilibre tant au niveau des foyers des personnes accompagnées que ceux des accompagnateurs.

A l'occasion de la célébration de cette journée, ADISCO avait organisé des débats sur le genre.

Les participants ont suivi avec intérêt les présentations qui traitaient notamment des causes de la non-

participation de la femme dans les instances de prise de décision. Il s'agit notamment de la pauvreté, les barrières culturelles, la peur, le manque d'estime de soi, la résistance au changement qui s'observe chez certains hommes, etc.

Signalons qu'au Burundi, cette journée a été célébrée sous le thème « La Femme au centre des programmes innovants de protection sociale ».

Marie Grâce NIYIZIGAMA



Le pas franchi par les coopératives au Burundi est un espoir pour tout le pays et la sous-région

Le 18 août 2018, le Burundi s'est joint au monde entier pour célébrer la Journée Internationale des Coopératives. Les cérémonies marquant cette journée se sont déroulées au chef-lieu de la province Gitega, au centre du pays. Elles ont été rehaussées par la présence du Ministre de l'intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local, M. Pascal BARANDAGIYE qui, dans son discours de circonstance, a salué l'apport des coopératives dans le développement du pays. Il a profité de cette occasion pour inviter la population à adhérer dans les coopératives.

Les cérémonies marquant cette journée ont vu la participation des producteurs agricoles et non agricoles membres des coopératives qui étaient venus des quatre coins du pays. Dans son mot de bienvenue, le Conseiller du Gouverneur de la province Gitega qui avait représenté l'administration locale dans ces cérémonies, a salué le fait qu'aujourd'hui, la population a compris le bien fondé de travailler en synergie. Il n'a pas manqué à féliciter les organisations et autres acteurs qui soutiennent les coopératives et leur a demandé d'élargir leur zone d'action. Dans son allocution,

Pascal BARANDAGIYE est revenu sur les origines de cette fête qui a été célébrée pour la première fois en 1905. Selon le Ministre



Différentes personnalités ont participé à cet événement



Cette journée a été pour les coopérateurs une occasion de faire connaître leurs produits.

de l'Intérieur, les coopératives sont différentes de simples associations car ses membres œuvrent pour le développement de leurs localités respectives.

Tout en saluant le pas déjà franchi par les coopératives dans l'autopromotion de leurs membres et partant, de la Nation entière, M. BARANDAGIYE a révélé que beaucoup de choses restent à faire. Il a promis que d'ici peu, il y aura une enquête dont l'objectif est d'évaluer les performances des coopératives. « Cela permettra de savoir celles qui travaillent dans la légalité et qui sont réellement à l'œuvre et les meilleures seront primées », a indiqué le Ministre de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local.

Sous peu, a fait savoir le Ministre de l'intérieur, nous allons inviter toutes les coopératives à une

rencontre afin que nous puissions prendre un élan important dans le développement de notre chère patrie. Il a terminé son allocution en invitant ses compatriotes à valoriser les produits locaux.

Les cérémonies se sont poursuivies par une visite de tous les stands où différents produits étaient exposés. Pascal BARANDAGIYE a fait savoir que la qualité des produits que les coopérateurs avaient amenés à cette exposition-vente prouve que si les gens se mettent ensemble, le Burundi connaîtra un développement impressionnant.

Signalons que cette journée a été célébrée sous le thème « Réunissons nos idées et expériences pour l'augmentation de la production dans nos coopératives ».



Les membres des coopératives provenant des quatre coins du pays s'étaient donné rendez-vous au chef-lieu de la province Gitega

Jean-Petit HAVYARIMANA

Les producteurs agricoles vont bientôt bénéficier des crédits à un faible taux de remboursement

Le secteur de l'agriculture et de l'élevage est le pilier de l'économie nationale. C'est pourquoi, avec l'appui du FIDA, le gouvernement burundais va octroyer des crédits aux producteurs agricoles à un taux acceptable. Cette annonce est du ministre Déo Guide RUREMA ayant l'environnement, l'agriculture et l'élevage dans ses attributions. C'était à l'occasion de la foire nationale agricole et le forum paysan édition 2018 qui a été organisée du 4 au 7 septembre 2018 au jardin public, dans la capitale burundaise.

Dans son discours de circonstance, le ministre de l'Environnement, de l'agriculture et de l'élevage a indiqué que le Gouvernement burundais apprécie l'apport de la population dans l'augmentation de la production agricole. En outre, il se félicite du pas franchi dans la lutte contre la faim. M. RUREMA a donc saisi cette opportunité pour annoncer que d'ici peu, le Gouvernement qu'il avait représenté dans ces festivités va octroyer aux producteurs agricoles, avec l'appui du FIDA, des crédits qui seront remboursés à un taux acceptable.

Le ministre de l'Environnement, de l'agriculture et de l'élevage a en outre indiqué que depuis 2009, l'organisation de cet événement a 4 objectifs entre autres rassembler les producteurs nationaux qui œuvrent dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage afin de partager les expériences notamment en matière de la gestion des produits de la récolte, l'écoulement de ces derniers, les problèmes auxquels ils font face notamment celui lié à l'accès aux crédits agricoles. Il n'a pas manqué d'inviter la population à abandonner certaines pratiques qui contribuent à la détérioration de la qualité du sol et de



l'environnement. « Il est temps de changer de mentalité pour augmenter la production de l'agriculture et de l'élevage », a-t-il fait savoir. Il a terminé en adressant ses vifs remerciements à tous ceux qui ont apporté la pierre à l'édifice dans l'organisation de cet événement.

Les producteurs agricoles se disent satisfaits de l'appui du Gouvernement

A son tour, le président du FOPABU a remercié le ministère ayant l'agriculture dans ses attributions qui, depuis 2009, n'a ménagé aucun effort pour que l'événement du genre se déroule avec succès. Il a également adressé ses remerciements à l'autorité municipale qui a toujours accepté que le forum paysan et la foire agricole se tiennent dans la capitale, et d'ajouter que d'autres éditions seront organisées au niveau de toutes les provinces du pays.

« Les produits exposés à cette foire sont variés et le résultat de la récolte n'est pas un fruit du hasard », a renchéri le président du FOPABU qui est revenu sur les grands efforts du gouvernement burundais pour augmenter la production agricole. Il a cité entre autres le Programme National de Subvention des Engrais au Burundi (PNSEB) qui a fait preuve de ses réalisations, les semences améliorées, sans oublier des formations en matière de nouvelles techniques agricoles ainsi



que la lutte antiérosive. Il a saisi cette occasion pour remercier le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, les associations ainsi

que les Organisations non gouvernementales qui ont toujours été aux côtés des producteurs agricoles.

Des progrès ont été enregistrés mais des défis persistent



A part le certificat de participation qui a été remis à chaque participant, une enveloppe a été également remise aux meilleurs exposants

Parmi les défis auxquels font face les producteurs agricoles figurent les effets liés aux changements climatiques, l'absence d'un fonds de garantie, les insectes ravageurs, le retard observé dans l'acquisition des pesticides, l'exigüité des terres cultivables.

Un autre défi que le président du FOPABU a relevé est lié au problème d'écoulement des produits de la récolte ainsi que la valorisation de ces derniers. Malgré tout ça, il a promis que les producteurs agricoles ne resteront pas les bras croisés, ils feront tout pour contribuer

Parmi les défis auxquels font face les producteurs agricoles figurent les effets liés aux changements climatiques, l'absence d'un fonds de garantie, les insectes ravageurs, le retard observé dans l'acquisition des pesticides, l'exigüité des terres cultivables.

dans l'augmentation de la production.

Signalons que cet événement avait comme thème « *Promouvons les pratiques agro-écologiques résilientes et durables* ». Signalons également qu'il était organisé en collaboration avec le Groupe de Plaidoyer Agricole au Burundi (GPA) et le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'élevage, le Forum des Producteurs agricoles du Burundi, FOPABU en sigle.

Jean-Petit HAVYARIMANA

Les coopératives en cours de construction constituent une solution aux nombreux défis des populations de Bubanza

Depuis décembre 2015, l'Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines, à travers le Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Burundi (PAPAB en sigle), appuie la population des communes Bubanza, Musigati et Rugazi dans l'augmentation de la production agricole. A quelques mois de la fin du projet, la rédaction de votre magazine s'est entretenue avec certains de ses bénéficiaires. Ils affirment que la construction des coopératives, une des grandes réalisations du projet, vient comme une solution à leur problème de stockage de la récolte et la vente sur pied.

La production agricole a sensiblement augmenté et les résultats sont palpables. Par conséquent, dans le but de bien conserver la récolte, avec l'appui partiel du projet, ses bénéficiaires ont initié la construction des infrastructures de stockage et de transformation appartenant aux coopératives mais qui sont au stade primaire. Ces coopératives, six au total, seront d'une utilité indéniable aussi bien pour les membres que pour les non membres.



Le gouverneur de la province Bubanza (celui qui porte des lunettes) lors de la descente effectuée dans le cadre de voir les réalisations du PAPAB

Béatrice NIBIMPA est originaire de la colline Busiga, zone Kivyuka de la commune Musigati est vice-trésorière de la coopérative Duterimberetwese. Elle affirme que les bâtiments de la coopérative en cours de construction sur la colline Busiga est une chance de plus pour ses habitants. Selon Mme NIBIMPA, ils trouveront facilement où stocker la récolte qui était jadis mal gérée. Notre source nous a en outre révélé qu'à travers le Plan intégré du paysan (PIP Mboniyongana) a changé beaucoup de choses au sein de sa famille au niveau de la productivité agricole, ce qui a nettement contribué à l'amélioration des conditions de vie des membres de sa famille.



Plusieurs résultats dans divers domaines d'intervention

Que ce soit dans les communes de Bubanza, Musigati ou Rugazi, les populations bénéficiaires se disent satisfaites des réalisations du PAPAB et cela dans plusieurs domaines. Dans le domaine de l'agriculture, il y a lieu de souligner le dispositif antiérosif et le compostage ainsi que l'élevage en stabulation permanente qui ont permis de restaurer la fertilité du sol. Cela a eu comme conséquence directe l'augmentation de la production agricole.

Radjabu WAKATI habite la colline Gahongore de la zone Mitakataka, commune Bubanza. Nous l'avons rencontré dans son Exploitation Familiale Intégrée (EFI) sise à quelques mètres de sa maison. On y trouve des bananiers, des orangers, des mandariniers, des tomates, des herbes fourragères, etc. Il affirme que le PIP MBONIYONGANA lui a permis d'améliorer les conditions de vie de sa famille. « A travers des séances de formations, on nous a appris à utiliser les semences sélectionnées ; cela m'a permis d'avoir une bonne récolte. A côté de cela, je suis éleveur et je compte vendre mes vaches de race locale pour acheter une vache de race améliorée ». A la question de savoir si les bénéficiaires pourront pérenniser les acquis du projet après sa clôture, M. WAKATI nous a fait savoir qu'ils sont



bien outillés pour immortaliser ce qu'ils ont appris à travers le Plan Intégré du Paysan. Son souhait est que les bénéficiaires puissent étendre les techniques agricoles apprises au niveau des collines avoisinantes.

Signalons que le PAPAB s'est intéressé non seulement aux activités agro-pastorales mais il a aussi contribué au développement local à travers la construction de ponts. Ces derniers ont permis de désenclaver certaines localités et la population en est fière. Au moment de notre passage, on nous a indiqué qu'il y avait 4 ponts en cours de construction.

Jean-Petit HAVYARIMANA

L'adhésion aux mutuelles de santé communautaires, une occasion à ne pas rater

Certains habitants de la province Rutana regrettent le fait de ne pas appartenir à des mutuelles de santé communautaire. La situation se présente ainsi au moment où ce système de protection sociale existe dans 3 communes seulement que compte cette province comme nous l'avons appris de l'autorité provinciale. Les détails c'est dans ces propos recueillis à l'occasion du lancement des activités de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité de santé communautaire, au chef-lieu de la province Rutana.

Gervais KABURA, habitant de la colline Kiremba commune Gitanga de la province Rutana, aborde dans le même sens. Il regrette le fait qu'il a compris le bien-fondé des avantages des mutuelles de santé communautaires très tardivement. « Je viens de constater que j'ai énormément perdu. Pourtant, il y en a parmi mes voisins qui ont pris le devant en adhérant à ces associations. Certains venaient animer des réunions de sensibilisation mais je faisais la sourde oreille. Franchement, je ne savais pas que quelqu'un peut se faire soigner grâce à sa petite contribution au sein d'une mutuelle », a révélé ce sexagénaire qui se dit déterminé à adhérer dans une mutuelle de santé de sa localité, et d'ajouter qu'il ne sera plus victime des pratiques malicieuses des commerçants et autres qui s'enrichissent au dos



de ces pauvres paysans à travers la vente sur pied.

Quant à Renate BAKUNDUKIZE qui habite la colline Gifunzo, commune et province Rutana, elle se dit contente d'apprendre qu'il y a moyen de se faire soigner à des prix très bas grâce aux cotisations des membres des mutuelles. « A partir d'aujourd'hui, je vais approcher les mutualistes pour qu'ils m'expliquent les procédures d'adhésion. J'ai raté beaucoup d'occasions mais cette fois-ci, je suis déterminée à m'associer aux autres », a renchéri Mme BAKUNDUKIZE, qui nous a par ailleurs révélé que son mari a eu un accident il y a quelques temps. « Pour couvrir les soins de mon époux, nous avons dû vendre nos 3 chèvres car la facture était vraiment trop élevée », a conclu notre source avec un ton mélancolique.



Corneille NTAHOMEREYE, président de la mutuelle de santé TUGIRAMAGARAMEZA

Pour Corneille NTAHOMEREYE, être membre d'une mutuelle de santé communautaire est très bénéfique non seulement pour les familles mais aussi pour la nation toute entière. Il a donné l'exemple de quelqu'un qui a peu de moyens financiers, il peut se faire soigner sans problèmes. Il a en outre fait savoir que même celui qui tombe malade se fait soigner grâce aux cotisations des membres, ce qui est une bonne chose. « Nous qui sommes membres des mutuelles de santé communautaires, nous bénéficions des avantages car la chance nous est donnée de nous faire soigner dans des centres de santé et même des hôpitaux tant publics privés. Ce n'était pas le cas



avant l'adhésion aux mutuelles de santé car, je m'en souviens, à l'époque de la CAM, on ne fréquentait que des centres de santé et des hôpitaux publics où il n'est pas facile de trouver des médicaments prescrits ». Il a en outre indiqué que certaines communes de la province Rutana n'ont pas encore adhéré à la politique de protection sociale. En tant que leader et en collaboration avec les parrains des communes, notre source a révélé qu'ils comptent effectuer des descentes pour animer des réunions de sensibilisation pour que la population adhère massivement aux mutuelles de santé communautaire.



Séance de sensibilisation d'adhésion à la mutuelle (au chef-lieu de la commune Gatara, Province Kayanza)

Samirou NIYONKURU

Dynamiques paysannes

« Un vrai leader prêche par un bon exemple »

Je réponds au nom de Cyriaque NDAYISHIMIYE, je suis membre de la mutuelle de santé des caféiculteurs « KIRA » de Gatara depuis sa création en 2008, et je suis parmi ses membres fondateurs. J'ai occupé différents postes de responsabilité au sein de notre mutuelle ; aujourd'hui je suis le président du Conseil d'administration de « KIRA ». En plus, j'ai eu l'honneur et le privilège d'être élu en tant que président de la fédération des mutuelles des caféiculteurs de la région nord qui regroupe les provinces Kayanza, Ngozi, Kirundo et Muyinga.

ADISCO, en partenariat avec la FEMUSCABU, a octroyé en 2009 des crédits aux membres des mutuelles en vue de réaliser des projets de développement. Les membres de notre mutuelle n'ont pas croisé les bras car nous avons investi dans des activités génératrices de revenus. Vous savez, il faut apprécier les femmes car elles ont le courage et la volonté d'exercer des activités de développement.

Le problème c'est que très souvent, elles manquent de soutien. Par exemple, nous avons suivi le modèle des femmes membres de la mutuelle KIRA qui sont en même temps membres de l'association «



Dans le souci de protéger l'environnement et se procurer de l'argent, les membres de cette mutuelle ont planté des eucalyptus sur une grande étendue

AKEZA K'ABAKENYEZI ». Au total, elles étaient au nombre de 120 et cotisaient une somme de 500 chacune par mois. En 2010, elles avaient déjà contribué à hauteur d'un million de francs burundais. Par après, elles ont décidé d'acheter une parcelle où elles ont planté des eucalyptus.

L'adage burundais dit que «*Ubwenge burarahurwa*».

En tant que leaders réunis au sein de l'IGG KORANUMWETE, nous avons acheté une parcelle de 2 hectares à 1 000 000 Fbu et puis nous avons planté des eucalyptus. Par après, les membres de notre mutuelle ont acheté 2 parcelles de 4 ares d'une valeur de 2 500 000 Fbu et nous y avons également planté des arbres. Au départ nous avons fait face à pas mal de défis notamment ceux liés à l'exploitation, les animaux domestiques qui ravageaient les arbustes, le manque de moyens pour acheter de l'engrais, etc. Mais tous ces défis n'ont pas freiné notre projet car « à vaincre sans périr, on triomphe sans gloire ». Aujourd'hui, nous sommes contents du pas franchi car les arbres qui s'y trouvent ont

une valeur de plus de dix millions de nos francs.

Nous avons appris beaucoup de choses et travailler collectivement est notre devise, ce qui nous a permis de réaliser des projets importants. En outre, nous avons appris à protéger l'environnement, l'augmentation des revenus, prêcher par l'exemple (car un vrai leader c'est celui qui prêche par l'exemple). Certains de nos voisins ont suivi notre modèle en plantant des arbres tout autour de leurs champs. Partout c'est la verdure. Une autre chose est que nos enfants nous ont emboîté le pas en adhérant à des mutuelles, ce qui nous a facilités dans les campagnes de sensibilisation à l'adhésion à des mutuelles de santé surtout chez les jeunes.

En bref, si nous assurons ce que nous avons de plus chère (la vie), si nous adhérons à des associations, notre communauté et partant, tout le pays, sera développé».



Ce champ d'eucalyptus constitue un des projets réalisés par les membres de la mutuelle KIRA

Samirou NIYONKURU

Greffage des avocats en plein champ

1. Introduction

Le greffage est l'une des méthodes de multiplication végétative des plantes. Il permet de multiplier une variété d'une plante sans risque de perdre son patrimoine génétique et donc de garder les qualités organoleptique de ses fruits. Cette technique est très utilisée au Burundi dans la multiplication des avocats. L'itinéraire habituel est de faire le greffage

sur des plants se trouvant dans une pépinière aménagée et de les transplanter dans un champ. Cependant, on peut se passer de l'étape plus onéreuse d'aménagement d'une pépinière et faire le greffage des avocats en plein champs. Cet article montre les étapes clés à suivre et certaines conditions de réussites.

2. Les principales étapes du greffage en plein champs des avocats.

1. Plantation d'une noix d'avocatier
2. Faire le choix d'un endroit où on va planter l'avocatier. L'idéal est de choisir un endroit avec un sol profond et avec une luminosité suffisante
3. Creuser un trou cubique avec une arête variant entre 40 à 50 cm
4. Remplir le trou d'un mélange de fumier et de terre arable
5. Placer dans le trou de plantation à 5cm de profondeur une noix d'avocatier « tout venant » sain présentant des indices de pouvoir germinatif (ex : fente entre les cotylédons)
6. Après germination, laisser le plant se développer pendant neuf à douze mois. A cet âge, l'avocatier aura plus de 1,5 m de hauteur.

3. Greffage

Le greffage intervient lorsque le plant a plus d'un mètre de hauteur. Les principales étapes sont :

1. Choisir une variété d'avocatier à multiplier et y prélever des greffons sur des branches bien aoutées

Note bien : *Il faut désinfecter régulièrement à base de benelate tout matériel au moment de l'opération de greffage. Toutefois, certains praticiens expérimentés peuvent réussir l'opération de greffage sans utiliser les désinfectants, il suffit de veiller à la propreté rigoureuse du matériel.*

2. Étêter le plant porte greffe à une hauteur variant de 1 m à 1,5 m.
3. Faire une entaille de 2 à 3 cm en fente sur le plant porte greffe, au niveau de la partie apicale étêtée. Le greffon doit être taillé en forme pointue permettant un emboîtement avec le porte-greffe.
4. Placer le greffon dans la fente taillée du porte-greffe et ligaturer le point d'ancrage du porte-greffe et du greffon avec un sachet propre et solide. Cette opération se fait délicatement et avec précision car la sève ascendante très abondante du porte-greffe risque de provoquer le glissement greffon.
5. Après ligature du point de greffage, couvrir

le greffon d'un sachet transparent attaché en dessous du point de greffage. Veiller à ce que le sachet ne touche pas le greffon,

6. Couvrir le greffon avec un une écorce de bananier « Ihuba » pour diminuer l'évapotranspiration du greffon provoquée par l'insolation.
7. Après deux semaines, il faut enlever toutes les repousses qui apparaissent sur le porte greffe pour éviter qu'elles concurrencent le greffon.
8. Après reprise du greffon, enlever la couverture de l'écorce du bananier et du sachet transparent et le sachet qui ligature le greffon et le porte greffe.
9. Soutenir le greffon et le porte-greffe pendant environ deux mois avec un morceau de branche de 20 à 30 cm (tuteur) qu'on y attache avec des écorces de bananiers. Cela évite que le point de greffage cède sous la force du vent. Enlever le tuteur dès que tu constates que le point de greffage est suffisamment solide pour résister contre le vent
10. Enlever régulièrement les repousses qui apparaissent sur le porte-greffe.

Cette opération de greffage peut se faire sur des avocats âgés – greffage de régénération- ou sur des avocats dont l'agriculteur n'apprécie pas la qualité de leurs fruits. On parle de recépage-greffage. Pour un vieil avocatier, on le coupe et le

greffage se fait sur deux ou trois de ses repousses. On élimine alors les autres repousses en ne laissant que celles qui sont greffées. Pour un avocatier tout venant qu'on n'apprécie pas la qualité des fruits, on élague toutes les branches et c'est sur les

repousses qu'on va effectuer le greffage des variétés d'avocaters désirées. Le greffage se fait sur des repousses âgées de plus ou moins deux mois. Pour les deux cas, on suit les étapes décrites ci-haut.

4. Avantages du greffage en plein champs

- Fructification rapide avec une récolte assez abondante. Les 1ers fruits peuvent être récoltés à partir de trois ans lorsqu'on a greffé un plant issue de la plantation d'une noix tout venant, et à partir d'une année quand on a greffé des repousses d'un avocatier recépé (coupé).
- Le greffage en plein champs permet d'épargner du temps et des moyens qu'on devrait utiliser pour amanger une pépinière
- On peut faire le greffage en plein champs à tout moment même si l'idéal serait la saison sèche pour éviter les pourritures
- Une possibilité d'associer les avocaters avec les autres cultures pendant environ 8 ans car le greffage se fait en hauteur, diminuant l'ombrage de la frondaison de l'avocatier.
- Le greffage en hauteur permet d'éviter la destruction des branches des d'avocaters par des enfants ou par des animaux domestiques.

5. Risque

Le risque est la cassure du plant au niveau du point de greffage sous pression du vent et du poids des fruits mais cela n'arrive que rarement.

Photos d'illustration :



Clément NTEZAHORIRWA

Cri des collines

L'ignorance de la loi en matière fiscale, une épine dans le pied des coopérateurs

Dans le but d'apporter la lumière sur la loi régissant les impôts et taxes que doivent payer les coopératives, l'Office Burundais des Recettes (OBR) en collaboration avec l'Union Haguruka des Coopératives multifilières, UHACOM en sigle, a organisé des ateliers régionaux de sensibilisation et de plaidoyer. Au cours de ces ateliers, le constat est que les membres des coopératives réunies au sein de cette union ignorent ce qui est prévu par la loi fiscale, ce qui fait que leurs organisations sont frappées de lourdes sanctions.

Selon Pascal BIGIRIMANA, président de l'UHACOM, les coopératives membres de cette union ne parviennent pas à payer les impôts et taxes et cela pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles est l'ignorance de la loi régissant la fiscalité au Burundi. Il n'y a pas eu de séances d'explication de la loi fiscale à l'endroit des coopérateurs, ce que ne nie pas Stany NGENDAKUMANA, Directeur de la Communication et des relations avec les contribuables à l'OBR. En effet, il avoue que ce groupe cible a été oublié du reste des contribuables lors des campagnes de sensibilisation qui ont été organisées par l'autorité fiscale. Le président de l'UHACOM poursuit en indiquant que cela constitue un véritable défi dans le fonctionnement des coopératives. Monsieur Pascal BIGIRIMANA reconnaît que la tenue de ces ateliers régionaux vient à point nommé. Il a affirmé que les



Stany NGENDAKUMANA, Directeur de la communication et des services aux contribuables



Pascal BIGIRIMANA, Président de l'UHACOM

coopératives réunies au sein de l'UHACOM vont se conformer à la loi en payant les impôts et taxes, un acte que doit poser tout citoyen digne de son nom. Il n'a pas manqué à demander aux autorités de l'OBR d'accorder une période de grâce aux coopératives qui n'ont pas pu payer les impôts dus et dans les délais. Stany NGENDAKUMANA quant à lui remercie ceux qui ont eu l'idée d'organiser ces ateliers. Ils ont permis de sauver la situation de certaines coopératives qui allaient fermer après quelques jours de création de naissance. Pour lui, ce groupe de contribuables ne devrait pas considérer l'OBR comme un monstre qui est là pour les dévorer. Il suffit de se conformer à la loi pour travailler en toute quiétude.

A la question de savoir si l'OBR va accorder les facilités et autres avantages que réclament les coopératives, M. NGENDAKUMANA affirme que les coopératives jouissent déjà de certains avantages reconnus

par la loi régissant les coopératives au Burundi. Par exemple, les coopératives œuvrant dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture et de la santé sont exonérées d'impôts et taxes sur une période 5 ans à compter du jour de leur création. Toutefois, Stany NGENDAKUMANA a signalé que cela ne veut pas dire que les coopératives ne doivent pas déclarer avant cette période en indiquant qu'elles sont obligées de déclarer même en cas de solde négatif, ce qui permet de bien suivre leur évolution. Il a promis que d'ici peu, l'autorité fiscale va appuyer les leaders des coopératives dans l'organisation de la fiscalité de leurs coopératives. L'OBR compte également organiser des séances d'explication de tout ce



Vue partielle des participants à une séance d'échange à Gitega

que dit la loi fiscale à l'endroit de ce groupe cible.

Signalons que ces ateliers de plaidoyer ont été organisés au chef-lieu de la province Gitega pour la région Centre-Est, à Ngozi pour la région Nord et dans la municipalité de Bujumbura pour la région Ouest du pays.



Vue partielle des participants à une séance d'échange à Ngozi

Apollinaire HACIMANA

En pratique...Santé

L'oignon, un aliment aux multiples vertus méconnues

Les bienfaits des oignons sur la santé sont puissants, et leurs vertus nombreuses. En plus, c'est un aliment faible en calories et tellement bon au goût! Tout comme l'ail, on lui attribue certaines propriétés bénéfiques pour la santé. Parmi les nombreux bienfaits de l'oignon, il en est un particulièrement intéressant : son action anti-cancer.

Des chercheurs ont comparé les effets de l'échalote sur la croissance cellulaire à ceux de 10 variétés d'oignons. L'étude, qui a été menée en 2004, a démontré, entre autres, que l'échalote avait une plus grande activité antioxydante que les oignons et qu'elle était très efficace pour combattre les cellules cancéreuses du foie.

Pour Richard Béliveau, auteur de l'ouvrage *Les Aliments anti cancer*, il n'y a aucun doute concernant le rôle protecteur de l'oignon sur le cancer : « Il est de plus en plus certain que les composés de l'oignon peuvent freiner le développement des cancers en ciblant au moins deux processus impliqués dans la croissance des tumeurs. D'une part, ils pourraient prévenir l'activation des substances cancérogènes en diminuant leur réactivité ainsi qu'en accélérant leur



cancérogènes. D'autre part, ils sont également capables de réduire la propagation des tumeurs en interférant

avec le processus de croissance des cellules cancéreuses». L'oignon empêcherait donc la propagation des tumeurs ainsi que leur croissance. Bon à savoir: ses propriétés anticancéreuses concernent toutes les variétés d'oignons (blancs, jaunes, rouges). Néanmoins, il serait peut-être judicieux de privilégier l'oignon rouge dans vos recettes.

Selon une étude canadienne, il serait plus riche en quercétine, un flavonoïde capable d'activer la destruction



élimination. Cela réduit les dommages causés par ces substances à l'ADN, la principale cible visée par ces

des cellules cancéreuses et de réduire leur taille.

Les oignons empêchent la formation de caillots sanguins dangereux

Selon une étude récente publiée dans le Journal of Clinical Investigation, la rutine, un composé chimique qu'on trouve en grande quantité dans les oignons et les pommes, pourrait empêcher les

caillots de sang dangereux. La rutine inhiberait l'accumulation de plaquettes dans les artères ainsi que la formation de fibrines dans les veines, deux composantes des caillots de sang.

Les oignons fortifient les os

Selon une étude de la Medical University of South Carolina, la densité osseuse chez les femmes qui consommaient des oignons une fois par jour était 5 % plus forte que celles des femmes qui n'en consommaient qu'une fois par mois, ou moins. Les femmes qui mangent des oignons régulièrement pourraient réduire de 20 % les risques liés à une fracture de la hanche par rapport à celles qui n'en consomment jamais. L'oignon est un aliment

bas en calories qui a été préconisé depuis des décennies comme allié de la santé de tout le corps.

Il contient des vitamines, des oligoéléments et des acides aminés qui contribuent à renforcer la santé osseuse et articulaire. Son apport en calcium, en plus antioxydants, évite l'usure prématurée des os et réduit le risque d'ostéoporose.



Les oignons réduisent l'hypertension artérielle

Les oignons, comme les pommes et les baies, sont une excellente source de quercétine, un composé chimique aux propriétés antioxydantes. Une étude de University of Utah, publiée en 2007, a montré que

la quercétine réduisait l'hypertension artérielle. Elle protégerait aussi les parois des vaisseaux sanguins contre leur détérioration (des vaisseaux endommagés augmentent les risques de maladies cardiovasculaires).

Créscence NINTUNZE

Source : <https://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/DossierComplexe.aspx?doc=oignon-aliment-anti-cancer>

<https://www.selection.ca/cuisine/nutrition/6-bienfaits-des-oignons-sur-votre-sante/>





**Appui au Développement Intégral
et à la Solidarité sur les Collines**

BP 2695 Bujumbura Burundi

Tél. (00 257) 22 25 75 20 /// 22 25 93 38

E-mail : info@adisco.org - www.adisco.org